Annexe 1 : Diagnostic

Diagnostic du territoire

1- Population

2-Cadre de vie, logement accès aux droits

3-Petite enfance

4-Enfance jeunesse

5-parentalité

Cartes d'identités par commune

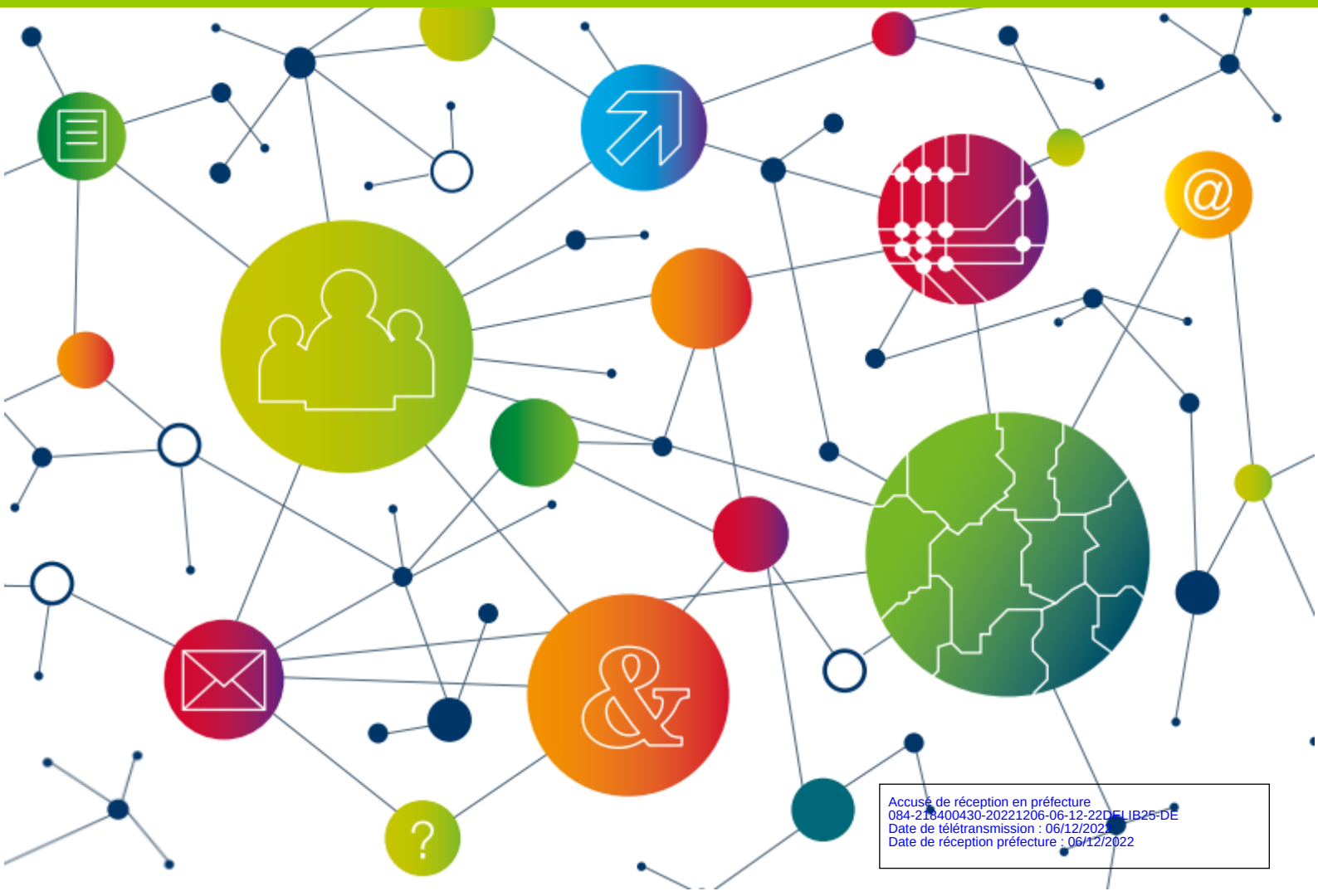

Accusé de réception en préfecture
084-218400430-20221206-06-12-22DELIB25-DE
Date de télétransmission : 06/12/2022
Date de réception préfecture : 06/12/2022

Chiffres clés du territoire

Démographie

Habitants		Taux de natalité		Indice de vieillissement		Part des ménages fiscaux imposés		Taux de pauvreté	
570 921	43 134	11,2 ‰	10.6‰	92	90	45.4 %	54.3%	19,5%	10.3%

Allocataires (données 2019)

Allocataires		Personnes couvertes		En couple avec enfant		En couple sans enfant		Isolés		Mono-parents	
118 180	8 071	50%	48%	33%	40%	5%	6%	46%	35%	17%	19%

Légende : Données Vaucluse | Données 7 communes

La Caf dénombre 8 071 foyers allocataires sur le territoire, ce qui concerne au total 20 914 habitants soit **6% des allocataires du département**. **Moins d'1 habitant sur 2 bénéficie des aides de la Caf.**

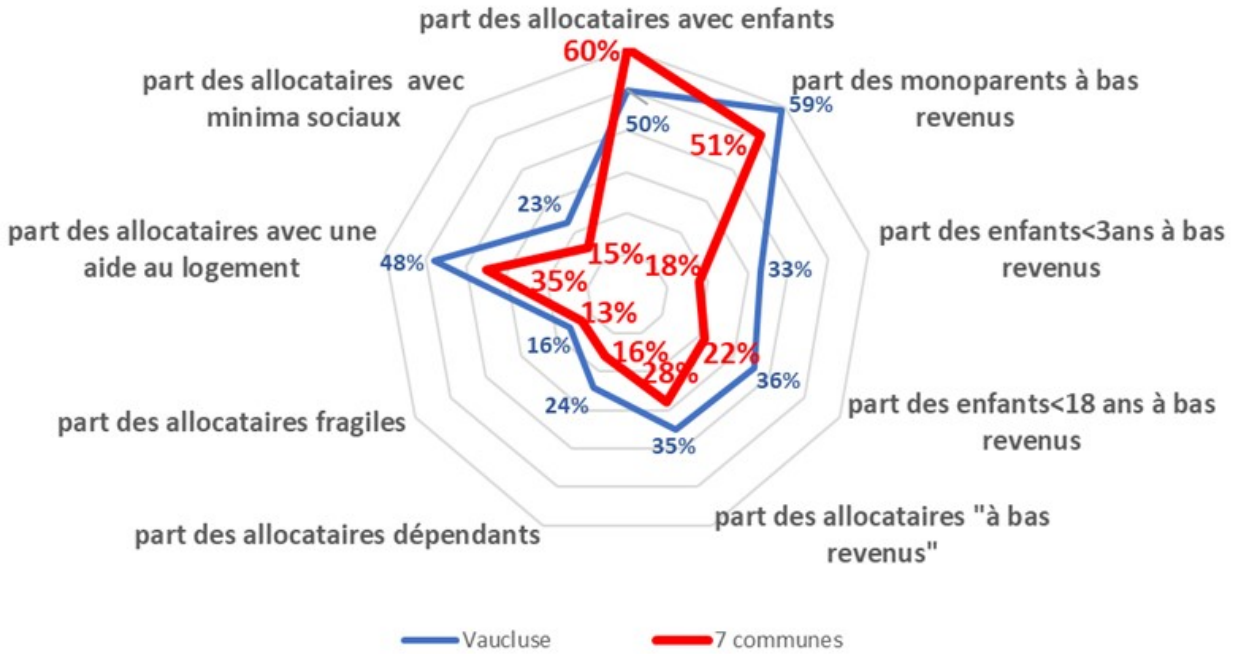

Le territoire présente des indices de précarités inférieurs à la moyenne départementale. La part d'allocataires avec enfants est supérieure de 10 points.

Accusé de réception en préfecture
084-218400430-20221206-06-12-22DELIB25-DE
Date de télétransmission : 06/12/2022
Date de réception préfecture : 06/12/2022

Évolution de la population 2010 - 2020

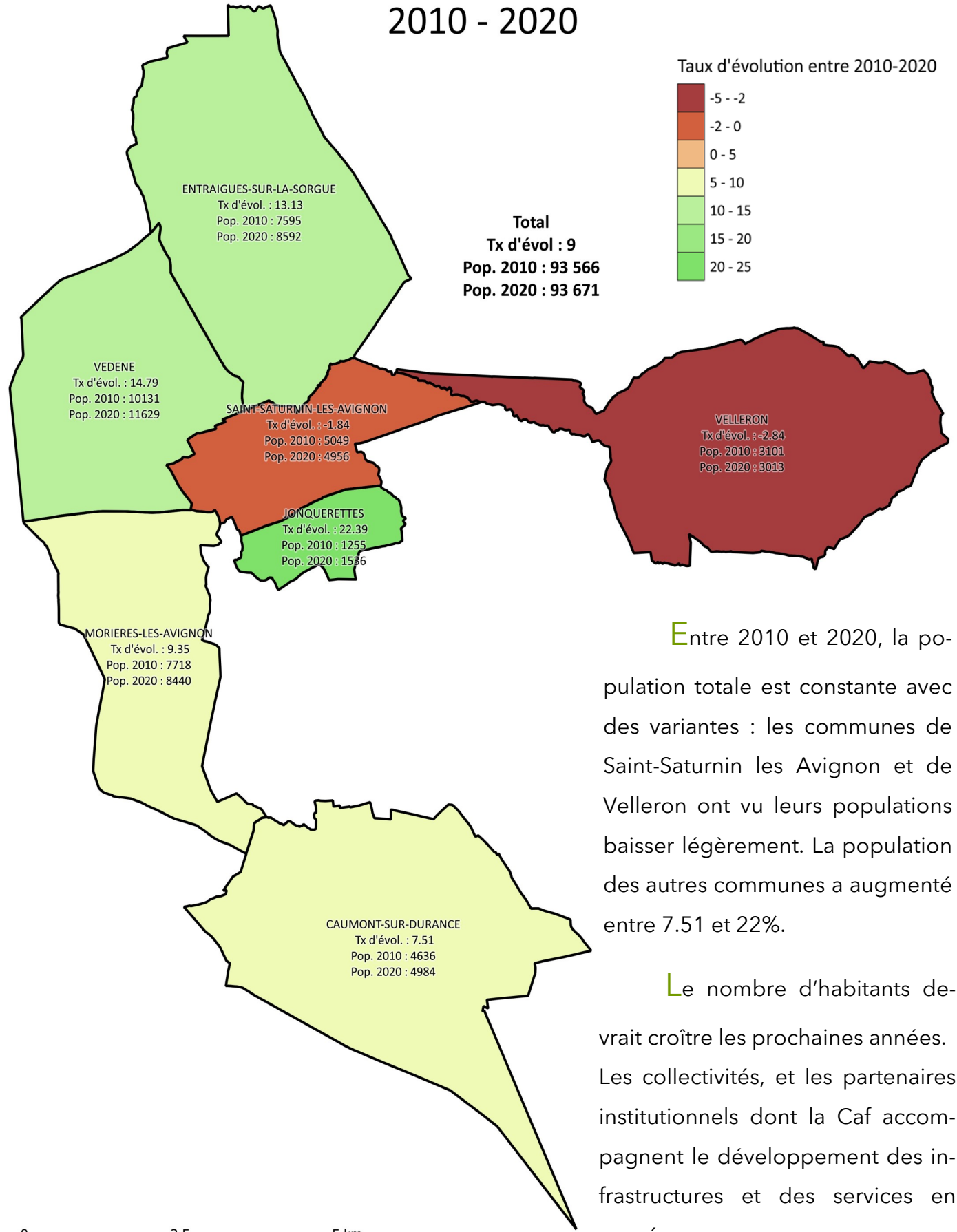

Entre 2010 et 2020, la population totale est constante avec des variantes : les communes de Saint-Saturnin les Avignon et de Velleron ont vu leurs populations baisser légèrement. La population des autres communes a augmenté entre 7.51 et 22%.

Le nombre d'habitants devrait croître les prochaines années. Les collectivités, et les partenaires institutionnels dont la Caf accompagnent le développement des infrastructures et des services en conséquence.

Accusé de réception en préfecture
084-218400430-20221206-06-12-22DELIB25-DE
Date de télétransmission : 06/12/2022
Date de réception préfecture : 06/12/2022

La mobilité un enjeu pour les jeunes et les personnes non motorisées

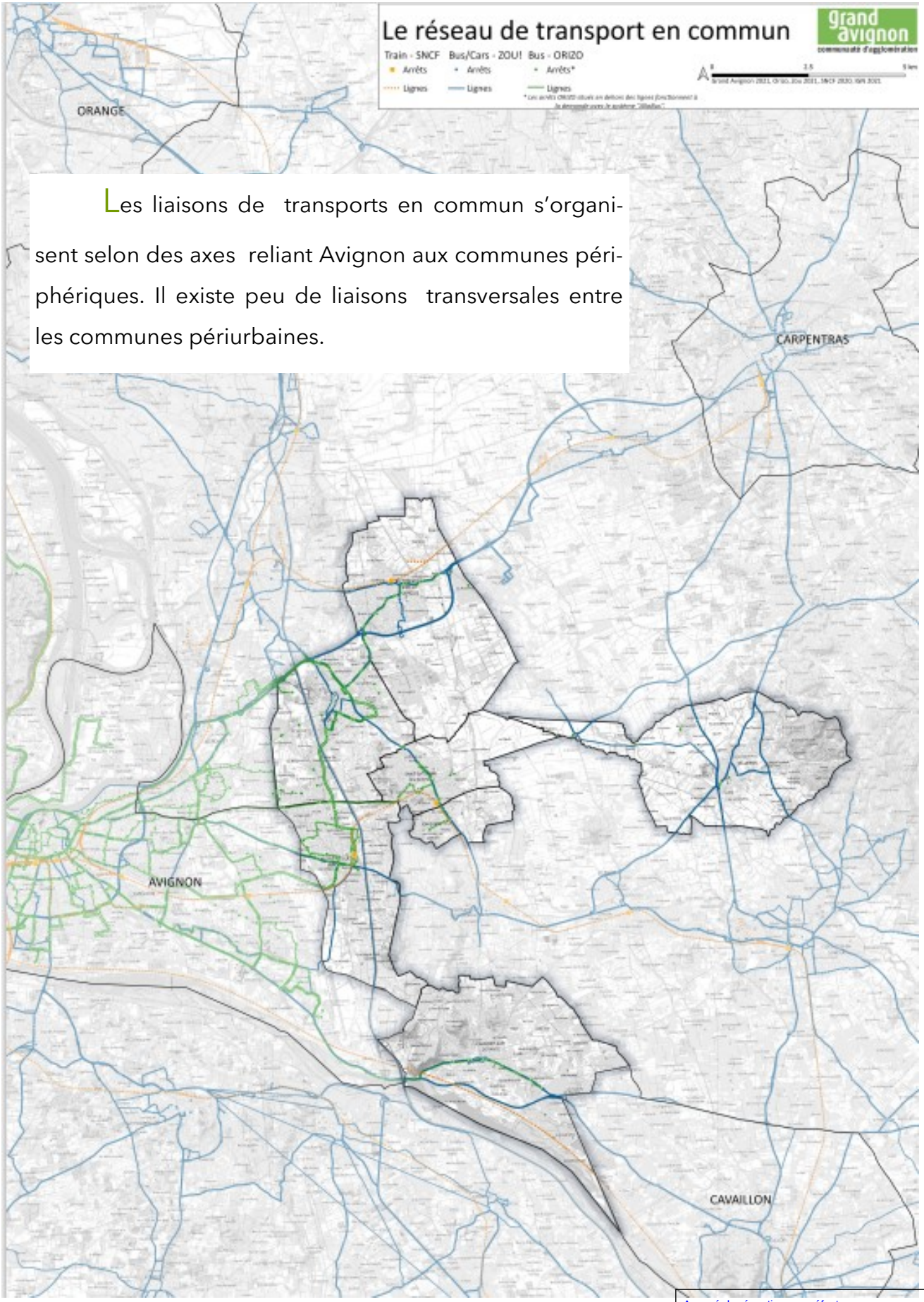

Les liaisons de transports en commun s'organisent selon des axes reliant Avignon aux communes périphériques. Il existe peu de liaisons transversales entre les communes périurbaines.

Accusé de réception en préfecture
084-218400430-20221206-06-12-22DELIB25-DE
Date de télétransmission : 06/12/2022
Date de réception préfecture : 06/12/2022

De nombreux équipements et un cadre de vie

Lors des travaux de diagnostic, les partenaires ont souligné que le territoire du Grand Avignon bénéficie de nombreux atouts et richesses dans son environnement immédiat, espaces naturels, densité et qualité des services à la population, offre culturelle…

Commune	SERVICES AUX PARTICULIERS (1)	SPORTS, LOISIRS ET CULTURE	SANTÉ	Total
CAUMONT-SUR-DURANCE	129	9	28	166
ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE	272	12	65	349
JONQUERETTES	20	6	19	45
MORIERES-LES-AVIGNON	244	11	66	321
SAINT-SATURNIN-LES-AVIGNON	121	8	36	165
VEDENE	314	19	58	391
VELLERON	71	7	20	98
Total	1171	72	292	

(1)Les services aux particuliers se caractérisent par la mise à disposition d'une prestation technique ou intellectuelle principalement à destination des particuliers (ou ménages), même si certains d'entre eux concernent également les entreprises

Accès aux droits :

	Nbre d'allocataires à bas revenu	Nbre de personnes couvertes à bas revenus	Nbre d'allocataires dépendants	Nbre d'allocataires fragiles	Nbre bénéficiaires AAH
7 communes	**2 274** 5%	**5 152** 5%	**1 334** 5%	**1 093** 6%	**451** 5%
Vaucluse	**41 403**	**96 221**	**28 401**	**18 727**	**10 013**

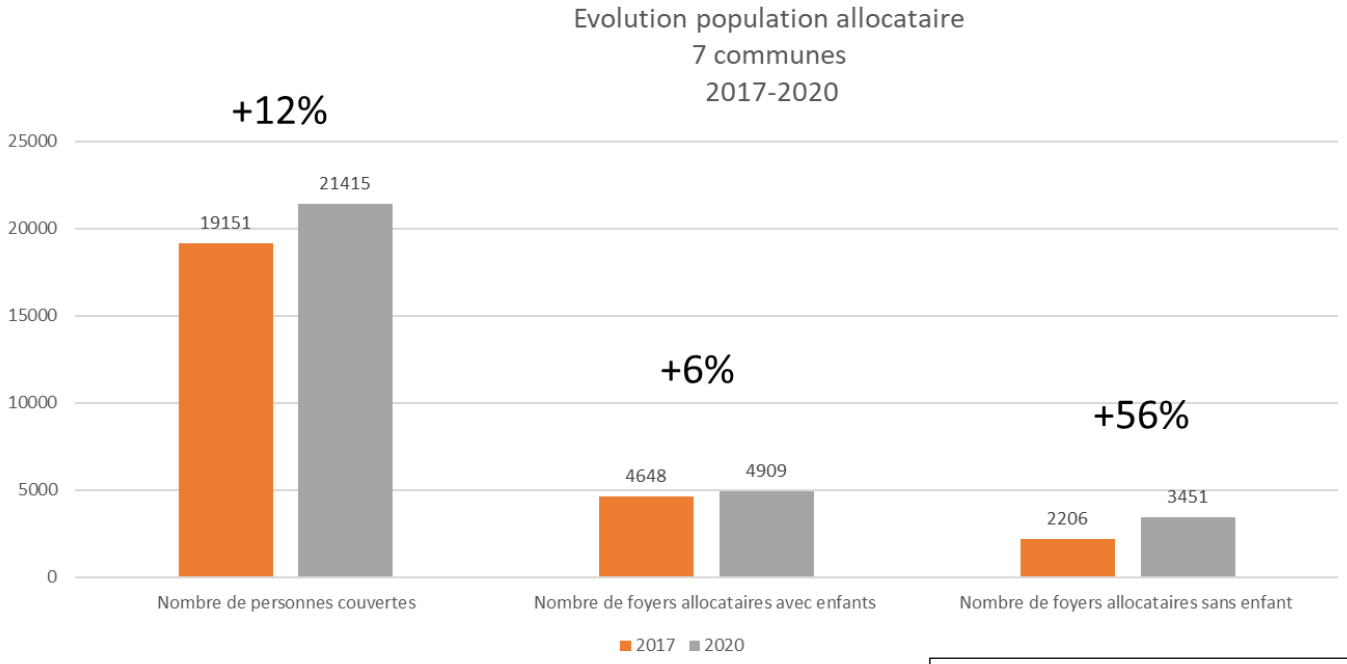

Accusé de réception en préfecture
084-218400430-20221206-06-12-22DELIB25-DE
Date de télétransmission : 06/12/2022
Date de réception préfecture : 06/12/2022

Logement :

35% des allocataires de ces 7 communes du Grand Avignon sont couverts par une prestation logement.

Offre de service accès aux droits :

On note une augmentation du nombre de personnes couvertes (+12% en 3 ans) avec une nette augmentation du nombre d'allocataires isolés (+57% en 3 ans). L'élargissement des conditions d'éligibilité à la prime d'activité en janvier 2019, peut expliquer cette forte augmentation.

Toutes les communes du territoire disposent d'un portail famille, d'au moins un accueil physique en mairie et d'un CCAS. Une Maison France Services est située à Morières-les-Avignon.

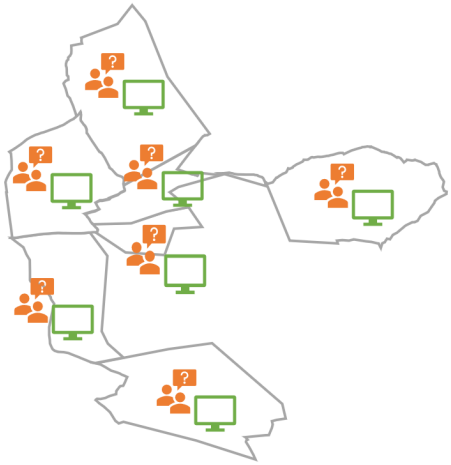

Lors des tables rondes, la nécessité de préserver des accueils physiques de proximité pour les populations les plus fragiles a été soulignée.

Les enjeux de l'axe cadre de vie :

Un territoire périurbain hétérogène dont les liaisons transversales entre communes sont insuffisantes.
Un patrimoine culturel et un environnement naturel très riches à mieux considérer.
Des communes bénéficiant d'une qualité de vie grâce à un cadre de vie préservé.
De nombreux équipements et services de proximité à mieux mailler à l'échelle territoriale CTG.
De nombreux ménages actifs avec enfants, perspective de l'arrivée de nouvelles familles (nouvelles constructions), avec une évolution de la structure familiale et des besoins.
Des modes doux insuffisamment développés (pistes cyclables ou pédestres). Une mobilité peu aisée pour les personnes non-motorisées.

Dans ce contexte, les priorités sont :

-Optimiser les services existants

-Maintenir et / ou développer la qualité de service

-Penser des services mobiles ou itinérants permettant d'aller vers les populations

-Anticiper les besoins et accueillir les nouvelles familles sur le territoire

-Intégrer l'enjeu de la transition dans les différents projets (investissement et fonctionnement)

Accusé de réception en préfecture
084-218400430-20221206-06-12-22DELIB25-DE
Date de télétransmission : 06/12/2022
Date de réception préfecture : 06/12/2022

Le profil des familles évolue et nécessite et un accompagnement global du jeune enfant

1393
Enfants de moins de 3 ans
+3% en 2 ans

57.3%
Familles actives avec 0-3 ans dont tous les parents travaillent .
Vaucluse 41%

17,8%
Enfant de moins de trois ans sous le seuil de bas revenus.
+21% en 2 ans

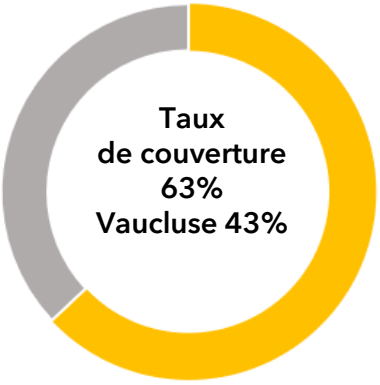

La population d'enfants 0-3ans est en légère augmentation (+3% en 2 ans).

La situation économique est proche de la moyenne nationale.

Le nombre de familles actives dont tous les parents travaillent est supérieur de 5 points au taux national et 16 points au taux départemental.

Le taux de couverture est supérieur à la moyenne nationale.

Entre 2019 et 2020, on note une forte baisse du nombre de familles actives, et une hausse du nombre d'enfants en situation de vulnérabilité. Il s'agit d'un phénomène national, lié aux contexte de crise sanitaire et sociale.

Lors des temps de concertation, les partenaires ont constaté :

-une évolution de l'offre (baisse des assistantes maternelles, augmentation des micro-crèches, maintien de l'offre collective principalement municipale (avec des difficultés pour ces structure à recruter des professionnelles petite enfance)).

-une nécessité de travailler les projets d'accueils et pédagogiques, notamment autour de l'éveil culturel et artistique.

Accusé de réception en préfecture
084-218400430-20221206-06-12-22DELIB25-DE
Date de télétransmission : 06/12/2022
Date de réception préfecture : 06/12/2022

Une offre de services petite enfance diversifiée :

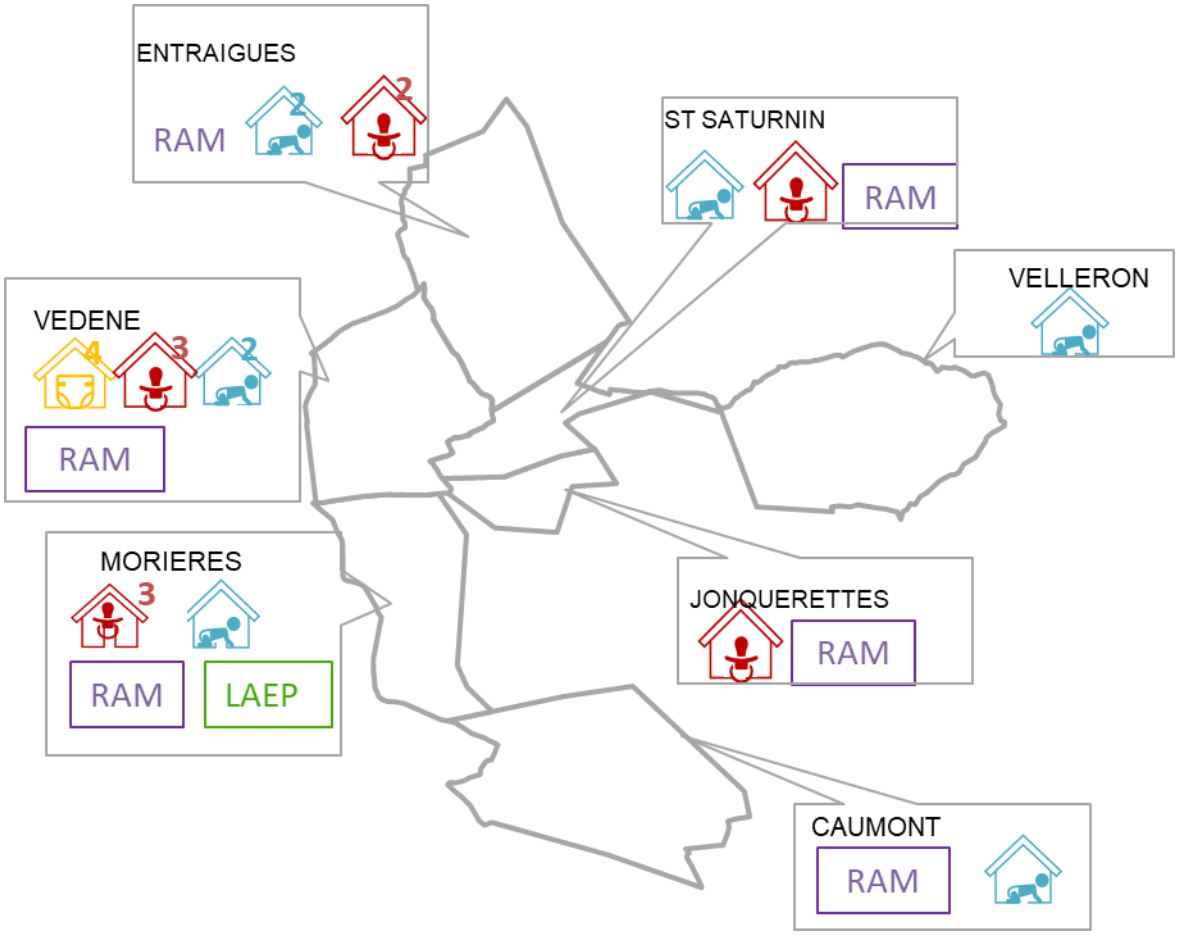

RAM — 6 communes couvertes par un Relais d'assistantes maternelles

MAM — 4 Maisons d'assistantes maternelles

EAJE — 8 EAJE multi-accueil
255 places
598 enfants différents accueillis

LAEP — 1 Lieu d'accueil enfant-parents

M.C — 13 Micro-crèches en mode PAJE
130 places

178 assistantes maternelles actives
523 enfants accueillis sur le territoire

Les enjeux de l'axe petite enfance :

Une offre d'accueil diversifiée avec un taux de couverture supérieur de 5 points à la moyenne nationale. Une offre qui évolue : baisse du nombre d'assistantes maternelles et ouverture de Maisons d'assistantes maternelles et de micro-crèches privées en mode Paje. Une population de parents active sur-représentée en comparaison du taux national et départemental (+16points), mais une nette augmentation en 2020,des familles monoparentales et à bas revenus sur le territoire.

Dans ce contexte, les priorités sont :

-Permettre à chaque famille de trouver un mode d'accueil adapté et favoriser la mixité sociale.

-Maintenir l'existant pour permettre aux concilier vie familiale et professionnelle.

-Adapter les propositions et projets d'accueil aux besoins des familles qui évoluent

-Maintenir et / ou développer la qualité de service

-Développer le travail en réseau

Accusé de réception en préfecture
084-218400430-20221206-06-12-22DELIB25-DE
Date de télétransmission : 06/12/2022
Date de réception préfecture : 06/12/2022

Enfance Jeunesse

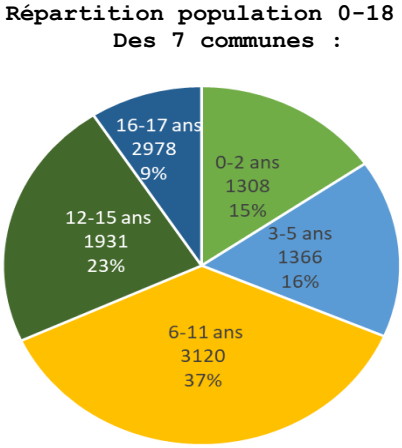

Le nombre d'enfants de 3 à 18 ans (allocataires Caf) augmente de 9% entre 2017 et 2020, soit 577 enfants en 3 ans.

Dans le même temps, on remarque une augmentation de 20% du nombre d'enfants entre 0 et 18 ans vivant dans un foyer à bas revenus, soit 364 enfants supplémentaires.

AEEH :

159

enfants de 0-18 ans bénéficient de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé

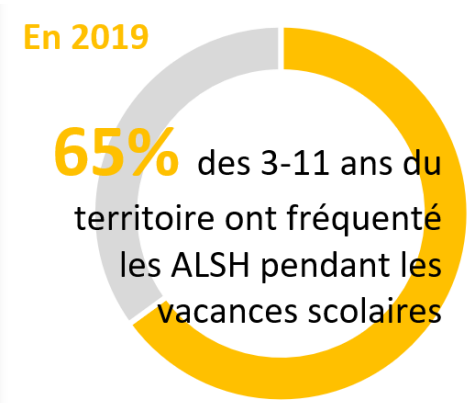

Suite aux instances partagées :

Les partenaires constatent que les propositions associatives sportives et culturelles sont riches et diversifiées, l'offre d'accueil collectif de mineurs est structurée. Cependant, ils font part d'une impossibilité de répondre à l'ensemble des demandes des familles, en raison de :

-Difficulté de recrutements,

-Période ou tranche d'âge non couverte sur l'ensemble des communes,

Ils notent également un manque de disponibilité pour travailler les projets pédagogiques sur les axes culture, patrimoine, et citoyenneté.

-L'accompagnement scolaire est une thématique à développer en complémentarité de l'aide aux devoirs.

Accusé de réception en préfecture
084-218400430-20221206-06-12-22DELIB25-DE
Date de télétransmission : 06/12/2022
Date de réception préfecture : 06/12/2022

Cartographie des services à destination des enfants et des jeunes :

8 Accueils de loisirs
L'ensemble des communes est couvert par une offre d'accueil extra et / ou péri-scolaire à destination des 3-12 ans.

5 clubs de jeunes ou section ados

1 Label "Promeneurs du Net"

1 ludothèque

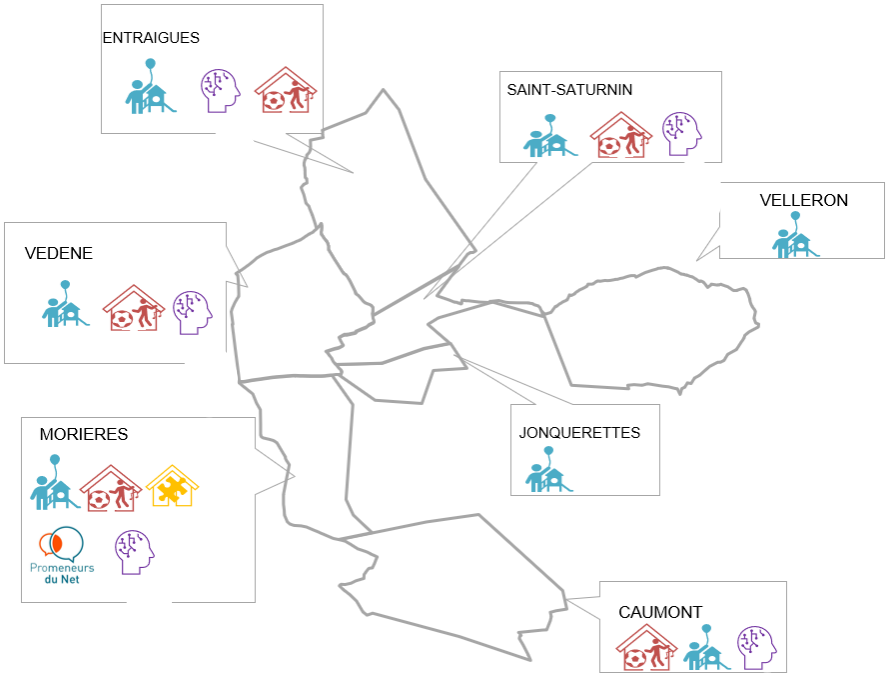

Les enjeux de l'axe jeunesse :

L'offre accueil collectif de mineurs est structurée et les propositions associatives sportives et culturelles sont riches et diversifiées. Peu ou pas d'accompagnement scolaire en complémentarité de l'aide aux devoirs. Parfois impossibilité de répondre à l'ensemble des demandes des familles :
- Difficultés de recrutements d'animateurs
- Période ou tranche d'âge non couverte sur l'ensemble des communes,
- Manque de disponibilité pour travailler les projets pédagogiques sur les axes culture, patrimoine, développement durable et citoyenneté

-Penser l'offre d'accueil à l'échelle du territoire pour répondre aux besoins des familles sur toutes les tranches d'âges et périodes.

-Maintenir l'offre d'accueil et faciliter le recrutement et l'attractivité pour les professionnels de l'animation.

-Développer le travail en réseau

-Favoriser la réussite éducative

-Impliquer les jeunes dans la vie locale, développer les instances participatives

-Maintenir et / ou développer la qualité de service, notamment par le biais des projets éducatifs et pédagogiques

Accusé de réception en préfecture
084-218400430-20221206-06-12-22DELIB25-DE
Date de télétransmission : 06/12/2022
Date de réception préfecture : 06/12/2022

Parentalité

	Dpmt	7 communes
Nombre de familles avec enfants	59153	4848
% de familles monoparentales parmi familles allocataires avec enfants	33,47%	32,36%
% de familles nombreuses 3 enfants et plus parmi les familles allocataires avec enfants	22,55%	17,70%

On note une augmentation du nombre de familles allocataires avec enfants + 6 % en 3 ans, parmi ces familles la part de famille monoparentale augmente de +4% entre 2017 et 2020 (de 29 à 33%)., ce qui représente 235 familles monoparentales supplémentaires sur l'ensemble de la zone.

Lors des différents temps d'échanges :

-Il apparait nécessaire d'avoir une définition partagée de la notion de parentalité , et de définir le rôle et la place des professionnels en tant qu'acteur du soutien à la parentalité

-Les différents outils et dispositifs d'accompagnement ne sont pas toujours repérés.

Offre de services développée par la CAF sur l'ensemble du Vaucluse

- Aide à domicile (Aad)
L'aide à domicile est un financement accordé par la Caf qui participe à la prévention des difficultés sociales et familiales.

- Parcours séparation
La Caf conseille, oriente et aide toutes les personnes confrontées à une séparation, qu'elles soient allocataires ou non.

- Pension alimentaire
La Caf propose un service qui facilite le versement de la pension alimentaire et accompagne les parents séparés.

-Séances d'information « Parents après la séparation »
Ces temps d'échange ont pour objectif d'aider les parents à mieux identifier leur rôle en tant que parents pour les aider à poursuivre l'exercice de leurs responsabilités parentales.

- Médiation familiale
La médiation familiale consiste à restaurer la communication et à aider les membres d'une même famille à trouver conjointement des solutions, avec l'aide d'un tiers qualifié diplômé d'Etat : le médiateur familial.

- Espaces de rencontre
Lieux d'accueil neutres permettant la rencontre entre l'enfant et toute personne titulaire d'un droit de visite

Les dispositifs développés par les territoires soutenues par la CAF :

- Lieu d'accueil enfant parent (Laep) *Morières*
Les lieux d'accueil parent-enfant ont pour objectif de participer à l'éveil et à la socialisation de l'enfant.

- Contrat local d'aide à la scolarité (Clas) *Morières*
Le contrat local d'aide à la scolarité permet de développer des actions d'accompagnement à la scolarité.

- Les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (Reaap) *Morières + CAUMONT*
Les Reaap ont été créés afin d'accompagner et soutenir les parents.

Les enjeux de l'axe parentalité :
On note une augmentation du nombre de familles monoparentales sur la zone, ainsi qu'une évolution de la structure et de l'environnement familiaux . Un diagnostic doit être fait pour répondre à la problématique de la parentalité, diagnostic qui permettra en outre de mesurer l'impact de la crise sanitaire. L'ensemble des acteurs partage le constat de la nécessité et de la difficulté d'accompagner les familles sur cette thématique.

-Développer et étoffer une offre de service globale à l'échelle du territoire (ludothèque, LAEP, accompagnement à la scolarité, itinérance…)

-Avoir une vision partagée de la notion de parentalité sur l'ensemble du territoire

-Identifier les besoins des familles et associer les parents à la vie locale

Accusé de réception en préfecture
084-218400430-20221206-06-12-22DELIB25-DE
Date de télétransmission : 06/12/2022
Date de réception préfecture : 06/12/2022

Glossaire

Allocataires dépendants : allocataires dont les revenus dépendent au moins pour 50% des prestations sociales.

Allocataires fragiles : personnes dont les ressources sont supérieures au seuil de bas revenus mais uniquement du fait du versement des prestations. Sans elles, leurs ressources seraient inférieures au seuil.

Part des allocataires à bas revenus : part des allocataires, de moins de 65 ans, dont les revenus par unité de consommation sont inférieurs au seuil de bas revenus. Le seuil de bas revenus est fixé à 60% du revenu médian soit pour l'année 2019 à 1063€ par unité de consommation. Il s'agit de l'ensemble des ressources du foyer (salaires, prestations sociales et familiales…) avant imposition.

Taux de pauvreté : le taux de pauvreté correspond à la part des ménages dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Le seuil de pauvreté est fixé à 60% du niveau médian. Ce dernier est égal au revenu disponible (ensemble des revenus et prestations, nets des impôts directs) du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation.

Taux d'enfants à bas revenus : part des enfants de moins de 18 ans vivant dans un foyer à bas revenus, sur l'ensemble des enfants connus de la Caf.

Taux de couverture de l'offre d'accueil : nombre de places offertes en accueil collectif (crèches, micro-crèches, CMG structures, accueil familial, préscolarisation) et en accueil individuel (assistantes maternelles, garde à domicile) rapporté au nombre d'enfants de moins de 3 ans.

Indice de vieillissement : L'indice de vieillissement L'indice de vieillissement de la population correspond au rapport entre le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus dans la population et le nombre de personnes de moins de 20 ans. Cela indique donc le nombre de personnes de 65 ans et plus pour 1 personne de moins de 20 ans.

Services aux particuliers : Les services aux particuliers se caractérisent par la mise à disposition d'une prestation technique ou intellectuelle principalement à destination des particuliers (ou ménages), même si certains d'entre eux concernent également les entreprises

Accusé de réception en préfecture
084-218400430-20221206-06-12-22DELIB25-DE
Date de télétransmission : 06/12/2022
Date de réception préfecture : 06/12/2022

Carte d'identité :
Caumont-sur-Durance

Nombre d'habitants (données INSEE 2018)	**4950**
Taux de couverture allocataires	46 %
Part allocataires avec enfants %	63%
Taux de pauvreté (données INSEE 2018)	13%
Part des ménages fiscaux imposés (données INSEE 2018)	56 %

% enfants - de 18 ans bas revenus	25%
Nb enfants - de 18 ans AEEH	16
Familles actives dont tous les parents travaillent avec enfant de - de 3ans	56.1%

Répartition population 0-18 ans de la commune :

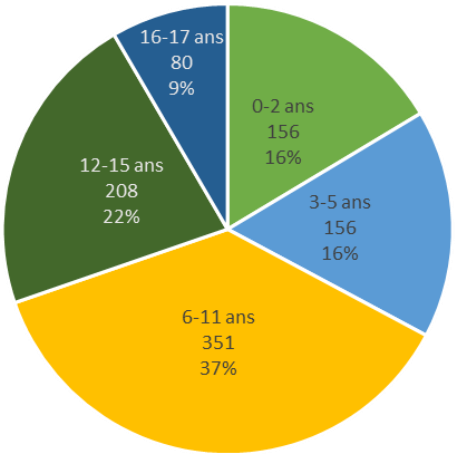

Scolarité :
505 élèves scolarisés
1 école maternelle
1 école élémentaire

Seniors :
service d'aides à domicile
service d'animation

Logements :
3 bailleurs sociaux
226 logements sociaux

Accès aux droits :
CCAS
Permanences :
assistante sociale EDES
conciliateur de justice

Enfance jeunesse :
ALSH 3-6 ans
ALSH 6-12 ans
Point jeunes

Petite enfance :
Taux de couverture : 59,1 %

Equipements sportifs :
1 gymnase,1 court de tennis, 2 stades,
1 city stade, 1 parcours d'orientation
Labellisation Terres de Jeux

Culture et patrimoine :
2 parcs de jeux
1 bibliothèque municipale
1 jardin romain
1 espace sensible naturel
Des jardins partagés
1 maison des associations
46 Associations

Perspectives 2022-2026 et enjeux spécifiques pour la commune en lien avec la CTG :

- Renouvellement du PEDT

- Réhabilitation ancienne école maternelle pour accueillir les ALSH 3-12 ans + le Relais Petite Enfance

- Pôle multi-activités commerciales, médicales et culturelles sur la place du marché aux raisins

- Installation du Point Jeunes dans un nouveau local Reconstruction du skate-park et végétalisation

- Mise en place d'une maison des Caumontois : type France Services

- Mise en place de cheminements doux

Accusé de réception en préfecture
084-218400430-20221206-06-12-22DELIB25-DE
Date de télétransmission : 06/12/2022
Date de réception préfecture : 06/12/2022

Carte d'identité :
Entraigues-sur-la-Sorgues

Nombre d'habitants (données INSEE 2018)	**8522**
Taux de couverture allocataires	49 %
Part allocataires avec enfants %	57 %
Taux de pauvreté (données INSEE 2018)	11 %
Part des ménages fiscaux imposés (données INSEE 2018)	49 %
% enfants - de 18 ans bas revenus	26 %
Nb enfants - de 18 ans AEEH	29
Familles actives dont tous les parents travaillent avec enfant de - de 3ans	54,4 %

Répartition population 0-18 ans

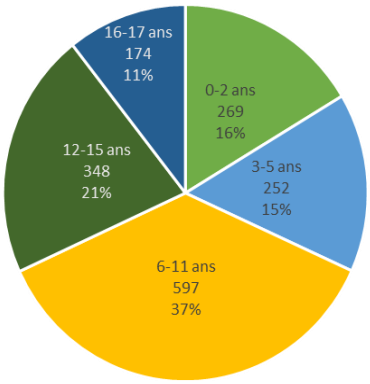

Perspectives 2022-2026 et enjeux spécifiques pour la commune en lien avec la CTG :

La commune d'ENTRAIGUES travaille beaucoup sur les questions de santé, c'est ainsi qu'elle a créé avec l'Agence Régionale de Santé, une Maison de Santé Pluriprofessionnelle qui travaille à partir d'un projet de santé sur tout le territoire. Ce projet de santé vise la santé des jeunes, la santé des familles modestes notamment des familles monoparentales. Beaucoup de ces familles vivent pour une partie dans des logements sociaux. Entraigues construit des logements sociaux a ce titre c'est une ville qui n'est pas carencée. Elle a réalisé des opérations et des quartiers avec 40 % de logements sociaux labélisés haute qualité environnementale (HQE) ou quartier durable méditerranéens (QDM). Un nouveau quartier « quartier gare » qui va se développer avec 250 équivalents logements dont 40 % de logements sociaux. Ce quartier sera labellisé « quartier durable méditerranéen » « haute qualité d'usage » afin d'y développer un quartier résolument inclusif afin que les personnes handicapées puissent vivre dans un environnement accessible. Ce sera à ce titre un des premiers quartiers en France pouvant décliner ce label. Ce quartier préservera une zone humide et la biodiversité existante avec un parc public de 1.2 ha. La commune travaille beaucoup sur la piétonisation des principales voies de la commune et développe des pistes cyclables. Elle a été classée par l'Association « ville où il fait bon vivre » 1er du Vaucluse dans sa strate d'habitants par deux fois et cette année encore. La commune a engagé dans le centre-ville la création de 4 logements inclusifs pour des adultes autistes et à ce titre a été reçu à l'Appel à Projet de l'Agence Régionale de Santé et du Conseil Département de Vaucluse. Accueil Jeunes : doublement de surface du bâtiment de l'Espace Jeunesse ce qui permettra d'accueillir les différentes tranches d'âge (11-13 ans et 14-17 ans) dans de meilleures conditions (espaces dédiés en fonction de l'âge), accessibilité PMR. Mise en place d'un CLAS pour le primaire. Participation au PAT (Projet Alimentaire Territorial) Enfin la commune va rénover complètement le parc "Mandela" pour enfants et prévoit la construction d'un skate-park.

Scolarité :
773 élèves scolarisés
2 écoles maternelles
2 écoles élémentaires

Seniors :
- restaurant 3ème âge
- Club 3ème âge
- Animations de prévention
- Portage de repas (ADMR)
- Maison partagée au sein d'une résidence sociale
- 1 EHPAD

Logements :
7 bailleurs sociaux
752 logements

Accès aux droits :
CCAS
Permanences : Mission Locale Jeunes, PMI , assistantes sociales, habitat et développement, conciliateur de justice, FNATH

Enfance jeunesse :
ALSH 3-6 ans
ALSH 6-12 ans
Accueil de jeunes

Petite enfance :
Taux de couverture : 57.3%

Equipements sportifs :
8 équipements sportifs
1 parc, 4 aires de jeux,
1 city-stade
18 associations sportives

Culture et patrimoine :
3 salles de spectacle dont une salle de concert (la Courroie),
1 salle de théâtre
1 salle de cinéma
15 associations culturelles

Accusé de réception en préfecture
084-218400430-20221206-06-12-22DELIB25-DE
Date de télétransmission : 06/12/2022
Date de réception préfecture : 06/12/2022

Carte d'identité : **Jonquerettes**

Nombre d'habitants (données INSEE 2018)	**1512**
Taux de couverture allocataires	40%
Part allocataires avec enfants %	69%
Taux de pauvreté (données INSEE 2018)	NR
Part des ménages fiscaux imposés (données INSEE 2018)	NR

% enfants - de 18 ans bas revenus	8%
Nb enfants - de 18 ans AEEH	6
Familles actives dont tous les parents travaillent avec enfant de - de 3ans	72.5

Répartition population 0-18 ans de la commune :

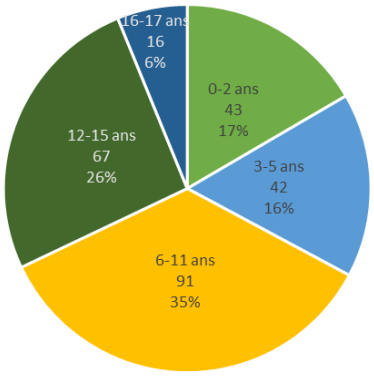

Scolarité :
173 élèves scolarisés
1 groupe scolaire (2 classes maternelles, 5 classes de primaire) élémentaire

Seniors :
pas de résidence sénior

Logements :
2 bailleurs sociaux

Accès aux droits :
CCAS
Permanences : CAUE, MGA

Enfance jeunesse :
ALSH 3-6 ans :période scolaire : tous les mercredis et vacances scolaires (1ere semaine des vacances de Toussaint, de Pâques et le mois de juillet)
ALSH 6-12 ans : Idem
12/17 ans : pas d'offre

Petite enfance :
Taux de couverture : 41,5 %

Equipements sportifs, culture et patrimoine :
équipements sportifs
parc,

12 associations culturelles et sportives

Perspectives 2022-2026 et enjeux spécifiques pour la commune en lien avec la CTG :

Perspectives 2021-2025 et enjeux spécifiques pour la commune en lien avec la CTG :

Renouvellement du PEDT

Mise en place guichet unique

Mise en place d'actions pour les jeunes mutualisées avec Morières

Mise en place de l'aide aux devoirs

Accusé de réception en préfecture
084-218400430-20221206-06-12-22DELIB25-DE
Date de télétransmission : 06/12/2022
Date de réception préfecture : 06/12/2022

Carte d'identité :
Morières-les-Avignon

Nombre d'habitants (données INSEE 2018)	**8419**
Taux de couverture allocataires	51 %
Part allocataires avec enfants %	61 %
Taux de pauvreté (données INSEE 2018)	11 %
Part des ménages fiscaux imposés (données INSEE 2018)	56 %
% enfants - de 18 ans bas revenus	26 %
Nb enfants - de 18 ans AEEH	28
Familles actives dont tous les parents travaillent avec enfant de - de 3ans	54,7 %

Répartition population 0-18 ans de la commune :

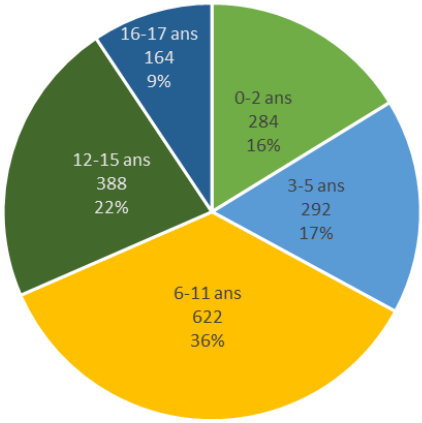

Scolarité :
833 élèves scolarisés
2 groupes scolaires

Seniors :
1 EHPAD

Logements :
3 bailleurs sociaux
525 logements

Accès aux droits :
CCAS
Permanences mission locale
Maison France SERVICES
Permanences EDES

Enfance jeunesse :
ALSH Extra 3-14 ans
ALSH péri 3-11 ans
La Maison des Jeunes :
Accueil Jeunes 11/17 ans
un espace Information jeunesse 11/30 ans)
La « Coopérative jeunesse »

Petite enfance :
Taux de couverture : 73 %

Equipements sportifs :
3 stades
2 Gymnases
1 salle de tennis de table,
1 dojo,
Un plateau sportif extérieur (basket, hand-ball et skateboard)
terrains de boules,
4 cours de tennis
30 associations sportives

Culture et patrimoine :
2 salle s polyvalentes
2 parcs publics
1 jardin
1 ludothèque
1 bibliothèque
60 associations culturelles

Perspectives 2022-2026 et enjeux spécifiques pour la commune en lien avec la CTG :

Volonté politique de développer une offre d'accueil petite enfance, enfance et jeunesse qualitative :

- Développer la ludothèque
- Réhabilitation d'un local dorénavant dédié au RPE et au LAEP
- Développer des actions à destinations des parents en s'appuyant sur le dispositif REAAP
- Réouverture de l'accueil jeunes en 2021, volonté de pérenniser son fonctionnement
- Mise en place d'un CLAS 11/15 ans
- Inscrire pleinement notre EAJE dans le dispositif AVIP
- Mise en place du « Plan Mercredi » porté par l'ALSH extrascolaire
- Construction d'un nouveau groupe scolaire répondant aux normes RE2020 à horizon 2024

Les axes et/ou actions suivantes répondent plus particulièrement aux enjeux de la commune :

- Professionnaliser les personnels du secteur de l'animation et de la petite enfance
- Optimiser les services existants
- Réaliser un diagnostic territorial autour de la parentalité

Accusé de réception en préfecture
084-218400430-20221206-06-12-22DELIB25-DE
Date de télétransmission : 06/12/2022
Date de réception préfecture : 06/12/2022

Carte d'identité :
Saint-Saturnin-les-Avignon

Nombre d'habitants	**5048**
Taux de couverture allocataires	44 %
Part allocataires avec enfants %	60 %
Taux de pauvreté (données INSEE 2018)	9 %
Part des ménages fiscaux imposés (données INSEE 2018)	57 %

% enfants - de 18 ans bas revenus	19 %
Nb enfants - de 18 ans AEEH	15
Familles actives dont tous les parents travaillent avec enfant de - de 3ans	58 %

Répartition population 0-18 ans

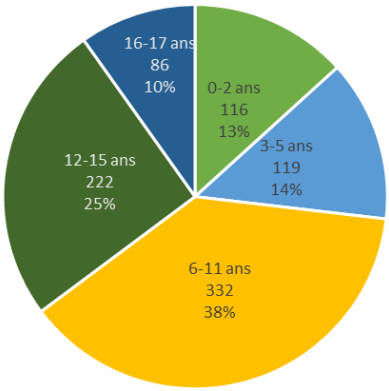

Perspectives 2022-2026 et enjeux spécifiques pour la commune en lien avec la CTG :

- Ouverture supplémentaire de l'accueil de loisirs au mois d'août pour les 3-11 ans

- Relance du CME

- Actions en faveur du soutien à la parentalité

- Mise en place de cheminements doux

- Projet de création de médiathèque (2025)

Scolarité :
581 élèves scolarisés
3 groupes scolaires

Seniors :
Association service à la personne (ADMR)
CCAS (séjours, animations…)

EHPAD

Logements :
285 logements locatifs sociaux au 1er janvier 2021

Accès aux droits :
CCAS
Aides aux démarches administratives dématérialisées

Permanences (conciliateur de justice, ass soc, mission locale, SOLIHA 84, architecte conseil, MGA...

Enfance jeunesse :
ALSH Extra 3-12 ans
ALSH péri 3-12 ans
ALSH 12-17 ans : les samedis et vacances scolaires

Petite enfance :
Taux de couverture : 86 %

Equipements sportifs :
9 équipements sportifs,

1 aire de jeux,

Culture et patrimoine :
1 bibliothèque, 1 espace multimédia
1 école de musique associée au conservatoire du Grand Avignon,
1 salle de spectacle,
35 associations

Accusé de réception en préfecture
084-218400430-20221206-06-12-22DELIB25-DE
Date de télétransmission : 06/12/2022
Date de réception préfecture : 06/12/2022

Carte d'identité :
Vedène

Nombre d'habitants (données INSEE 2018)	**11 812**
Taux de couverture allocataires	53 %
Part allocataires avec enfants %	60 %
Taux de pauvreté (données INSEE 2018)	11 %
Part des ménages fiscaux imposés (données INSEE 2018)	53 %
% enfants - de 18 ans bas revenus	25 %
Nb enfants - de 18 ans AEEH	59
Familles actives dont tous les parents travaillent avec enfant de - de 3ans	58 %

Répartition population 0-18 ans

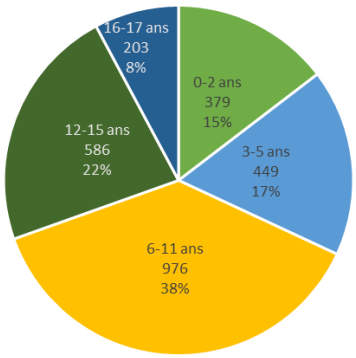

Perspectives 2022-2026 et enjeux spécifiques pour la commune en lien avec la CTG :

- Projet de création d'un LAEP à titre expérimental et pourquoi pas mutualisé

- Création d'un Conseil Municipal d'enfants

- Dispositif Clas – Accueil jeunes

- Renouvellement du PEDT

- Réflexion sur la prise en charge des enfants entre 10 et 14 ans

Scolarité :
1335 enfants scolarisés en primaires
3 groupes scolaires,
1 collège, 750 élèves (dont 587 vedénais)
2 Lycées : LEP et LEA
732 élèves (dont 42 vedénais)

Seniors :
Service aide et maintien à domicile
Résidence autonomie les petits ponts
Résidence alter-séniors les Cerisiers

Logements :
7 bailleurs sociaux
logements

Accès aux droits :
1 CCAS (7 permanences diverses)
Aide sociale légale et facultative / handicap
Service emploi / Insertion
1 CLSPD.

Enfance jeunesse :
1 centre de loisirs extrascolaire (3/12 ans) sur les vacances scolaires.
ALSH Périscolaires Municipaux associés aux écoles et pour le mercredi
Accueil Jeune Municipal

Petite enfance :
Taux de couverture : 62 %

Equipements sportifs :
Service des sports
18 équipements sportifs dont
1 piscine
3 gymnases
3 stades
50 associations sportives

Culture et patrimoine :
1 parc municipal
3 aires de jeux
2 collines
1 lac et 1 jardin
2 salle de spectacle
1 maison des associations
1 espace culturel Le Lavoir
41 associations culturelles ou de loisirs

Accusé de réception en préfecture
084-218400430-20221206-06-12-22DELIB25-DE
Date de télétransmission : 06/12/2022
Date de réception préfecture : 06/12/2022

Carte d'identité :
Velleron

Nombre d'habitants (données INSEE 2018)	**2967**
Taux de couverture allocataires	37 %
Part allocataires avec enfants %	58 %
Taux de pauvreté (données INSEE 2018)	11 %
Part des ménages fiscaux imposés (données INSEE 2018)	52 %
% enfants - de 18 ans bas revenus	28 %
Nb enfants - de 18 ans AEEH	6
Familles actives dont tous les parents travaillent avec enfant de - de 3ans	66 %

Répartition population 0-18 ans de la commune :

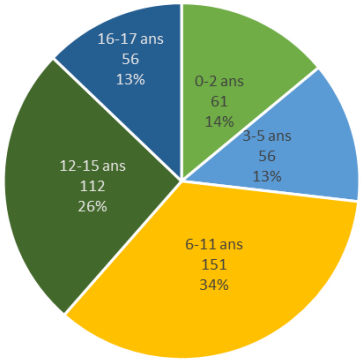

Perspectives 2022-2026 et enjeux spécifiques pour la commune en lien avec la CTG :

- Renouvellement du PEDT et labélisation Plan mercredi

- Création d'un Conseil Municipal des Enfants,

- Création d'une Pump Track,

- Travaux sur l'école,

-Développement du schéma cyclable communal (Via Venaissia, Cades et Gypières),

-Réhabilitation et extension d'une maison médicale communale,

- Depuis 2018, augmentation régulière de la population. (recensement de 2022 avec environ 3150 habitants)

Scolarité :
228 élèves scolarisés
1 groupe scolaire

Seniors :
1 foyer 3ème âge

Logements :
3 bailleurs sociaux
logements

Accès aux droits :
CCAS avec permanences de l'élue

Enfance jeunesse :
ALSH 3-6 ans été (juillet)
ALSH 6-12 ans
vacances et mercredi
ALAE

Petite enfance :
Taux de couverture : 61 %

Equipements sportifs :
2 équipements sportifs
39 Associations

Culture et patrimoine :
2 parcs et aires de jeux
1 salle de spectacle
39 Associations

Accusé de réception en préfecture
084-218400430-20221206-06-12-22DELIB25-DE
Date de télétransmission : 06/12/2022
Date de réception préfecture : 06/12/2022

Carte d'identité :
Grand Avignon (EPCI)

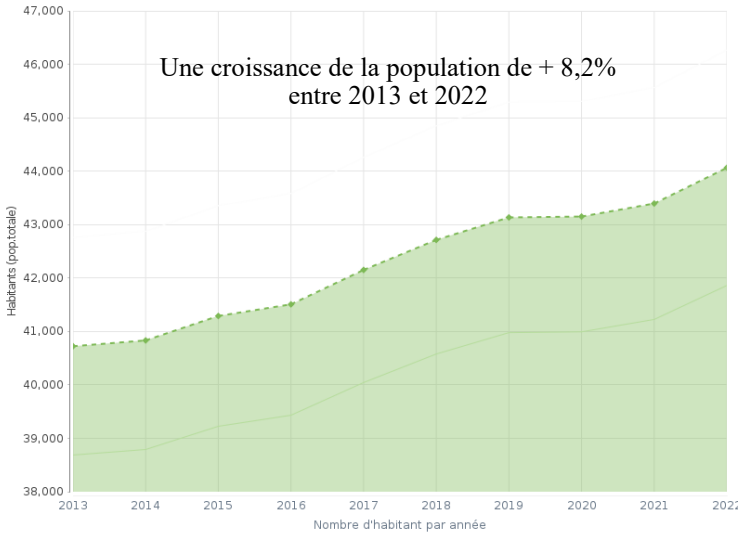

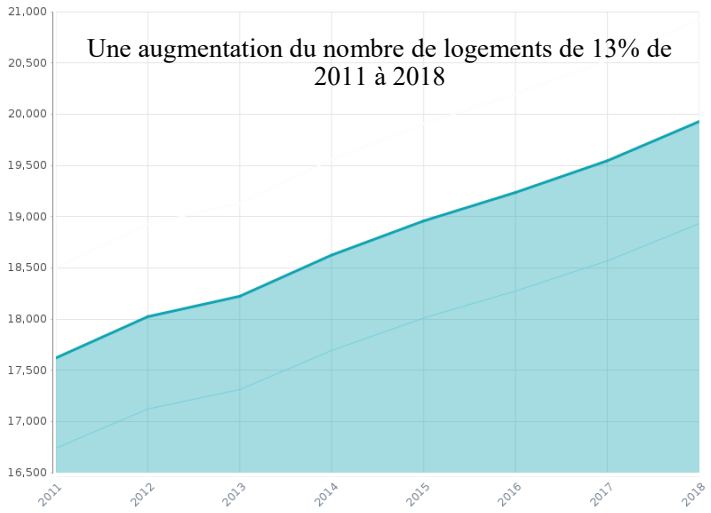

	7 communes
Nombre d'habitants (données INSEE 2022)	**44063**
Taux de couverture allocataires	50%
Part allocataires avec enfants %	60%
Taux de pauvreté (données INSEE 2018)	11,44%
Part des ménages fiscaux imposés (données INSEE 2018)	10%
% enfants - de 18 ans bas revenus	22 %

<u>Perspectives 2022-2026 et enjeux spécifiques pour l'EPCI en lien avec la CTG</u> :

En appui aux communes et dans le cadre de ses compétences, le Grand Avignon a pour objectif principal le déploiement de son projet de territoire dont 2 axes majeurs sont en adéquation avec le plan d'actions de la CTG, à savoir :

- Créer un programme d'actions commun aux 7 communes de découverte, sensibilisation et éducation à l'environnement et la transition ;

- Déployer un programme d'actions commun de médiation culturelle. »

Environnement :

- « protection et mise en valeur de l'environnement » : PCAET, mission de transition

Culture et patrimoine :

- « la construction, l'aménagement, l'entretien, et la gestion d'équipements culturels d'intérêt communautaire » :

- Opéra

- Conservatoire à rayonnement régional

- L'autre Scène à Vedène

Accusé de réception en préfecture
084-218400430-20221206-06-12-22DELIB25-DE
Date de télétransmission : 06/12/2022
Date de réception préfecture : 06/12/2022